

Mois du Précieux-Sang

Le mois de juillet est consacré au Précieux Sang de Notre-Seigneur. Ceux qui font ce mois en particulier, en pratiquant tel ou tel exercice de piété à leur choix, gagnent les indulgences suivantes, dit Hilgers :

300 jours, chaque jour du mois.

Indulgence plénière pour ceux qui auront fait ce pieux exercice, pendant un mois entier, pourvu qu'au trentième jour du mois ou l'un des sept jours qui suivent immédiatement, ils remplissent les conditions suivantes : se confesser, communier, visiter une église et prier aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

OFFRANDE DU SANG DE JESUS-CHRIST

Père éternel, je vous offre le Précieux Sang de Jésus-Christ pour l'expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise.

(Indulgence applicable : 100 jours chaque fois.)

(Messager canadien du S.-C.)

Chronique générale

Le *Tablet* du 10 mai témoignait recevoir encore, de toutes les parties de l'empire, des protestations contre la Déclaration de l'accession au trône. Il signalait particulièrement celles de Charlottetown, I. P.-E., et de Durban, Natal. Dans la Nouvelle-Ecosse, ajoutait-il, il y a eu, en 24 localités diverses, des assemblées publiques de protestation contre l'outrageante Déclaration.

Le 12 mai, on a célébré, à Notre-Dame de Paris, le centenaire du Père Lacordaire. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a prononcé le panégyrique de l'apologiste de génie, du moine accompli et de l'amant passionné de la liberté qu'a été le grand Dominicain.

Comme
 Dame,
 France,
 rapporte
 lieu, de
 pelant le
 de et de
 aujourd'
 écrasés.
 « le droit
 « moins
 Depuis
 nivers, et
 tions de

Sur not
 l'on ne sai
 qui parais
 moment, l
 un instant
 Voici, f
 Preuss, de
 çais, dire
 d'affaire en
 que n'est p
 n'oserait p
 Nous disio
 Eh bien,
 5e colonne)
 nous pouvo
 nous ajout
 celle-ci : «
 du mot fra
 LA Revue, l
 Le mot in
 serait donc
 tionnaires